

University of Waterloo¹
Département d'études françaises
FR 203
Introduction to French Phonetics
Winter 2019

Coordonnées

Professeur(e):

Bureau:

Téléphone:

Heures de consultation:

Courriel:

T.A.	Courriel	Section	Heures	Local
Riad Houha	rhouha@uwaterloo.ca	LAB 101	Mardi 17h30-18h20	ML109
		LAB 102	Vendredi 11h30-12h20	ML109
		LAB 103	Jeudi 14h30-15h20	ML109
Dora-Lynn Marga	dmarga@uwaterloo.ca	LAB 104	Mercredi 15h30-16h20	ML109

Prérequis :

FR 192A ou FR192B

Objectifs du cours

1. amener l'étudiant à prononcer le français avec un accent aussi authentique que possible.
2. présenter à l'étudiant l'essentiel des systèmes prosodique (accentuation, rythme, intonation) et sonore (voyelles et consonnes) du français standard en les comparant avec ceux de l'anglais.
3. fournir à l'étudiant l'occasion d'apprendre l'Alphabet phonétique international (A.P.I.) et les techniques de la transcription phonétique.

Structure du cours

- **Cours magistral** : 3 heures par semaine
- **Laboratoire** :
 - OBLIGATOIRE
 - 1 heure par semaine
 - dirigé par un(e) assistant(e) de français

¹ Nous tenons à souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel des peuples attawandaron (Neutres), anishinabé et haudenosaunee. L'université de Waterloo est située sur la concession de Haldimand, parcelle de terrain promise aux Six Nations, d'une largeur de six milles sur chaque rive de la rivière Grand.

- **Travail oral** individuel à la maison (3 heures par semaine au moins)

N.B. Le laboratoire commencera la 2^{ème} semaine des cours.

Manuel

- Dansereau, Diane : *Savoir dire*, Houghton Mifflin, Boston, New York.

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Enregistrement en anglais	Le 10 janvier	0,5%
Enregistrement sondage (prétest)	Le 10 janvier	0,5%
Quiz 1	Le 17 janvier	3%
Quiz 2	Le 31 janvier	5%
Test oral no. 1	Le 12 février	10%
Test écrit no. 1	Le 14 février	12%
Quiz 3	Le 7 mars	5%
Quiz 4	Le 21 mars	5%
Test oral no. 2	Le 28 mars	10%
Test écrit no. 2	Le 4 avril	12%
Posttest	Le 5 avril	5%
Examen Oral	Les 8-9 avril	12%
Travail au laboratoire	Durée du trimestre	10%
Préparation à la maison et travail en classe	Durée du trimestre	10%
Total		100%

Research participation opportunity:

In this course, you will have an opportunity to give your consent for your recordings to be used for research purposes. The research aims studying pronunciation in French as a Second Language. As a part of this study, you will also have the opportunity to complete a questionnaire about your experience in learning French. Your participation would be completely voluntary, and your decision to participate will not be known to your professor until after the official end of the term and grade submission. Additional details will follow.

Possibilité de participation à la recherche:

Dans ce cours, vous aurez la possibilité de donner votre accord d'utiliser vos enregistrements pour la recherche visant l'étude de l'apprentissage de la prononciation du français langue seconde. Également, comme partie de cette étude, vous aurez l'occasion de compléter un questionnaire sur votre expérience de l'apprentissage du français. Votre participation est complètement bénévole, et votre décision ne sera connue à la professeure qu'après la fin du trimestre et la soumission des notes finales. Détails à venir.

Enregistrement-sondage (prétest)

- Le texte à lire est disponible à partir du site du cours (Dropbox)
- L'enregistrement doit être fait soit au laboratoire de langues (ML 110), soit à la maison avec un bon microphone et dans une pièce calme; il doit être **remis en ligne avant 23h59 du jour indiqué (site du FR 203, Dropbox)**.
- *L'enregistrement-sondage sera commenté.* Il permettra d'identifier les difficultés de prononciation de chaque étudiant/e sur lesquels il/elle travaillera.

Texte en anglais

- Le texte à lire est disponible à partir du site du cours (Dropbox)
- L'enregistrement doit être fait soit au laboratoire de langues (ML 110), soit à la maison avec un bon microphone et dans une pièce calme; il doit être **remis en ligne avant 23h59 du jour indiqué (site du FR 203, Dropbox)**.
- *L'enregistrement en anglais ne sera pas commenté.* Il serait utilisé pour les besoins de recherche, si vous y consentez.

Quiz

- Quatre quiz

Tests écrits

- Deux tests écrits (2x12%) en classe. Ils porteront sur **toute la matière théorique et pratique** enseignée en classe. Ils demanderont **la précision et les détails** dans les réponses.

Tests oraux

- Les textes de ces enregistrements seront disponibles à partir du site du cours. Tous les enregistrements sont à **remettre en ligne avant 23h59 du jour indiqué (Dropbox)**. Les étudiants sont encouragés à beaucoup pratiquer avant de commencer leur enregistrement qui doit être fait en une session – *NO sound editing!*

Posttest

- Il s'agit de la lecture du même texte que vous avez à lire pour le pré-test. L'objectif est de voir comment vous appliquez les connaissances acquises lors du cours et d'observer votre progrès sur le même matériel.

Examen oral

- Rencontre individuelle avec le professeur (~20 minutes). La structure de l'examen sera affichée en ligne. L'inscription pour passer l'examen oral aura lieu environ deux semaines avant la fin des cours.

Préparation à la maison et travail en classe

- Il s'agit de *la qualité du travail* de l'étudiant. La **qualité du travail en classe** est assurée par la *quantité et la qualité du travail à la maison et au labo*.
- Le **travail régulier et l'application** à la maison est un des éléments clés pour le progrès de l'étudiant.e dans ce cours.

Travail au laboratoire

- La *présence*, la *qualité du travail* au labo et le *progrès* de l'étudiant seront notés par l'assistant.e au labo. À la fin du trimestre, l'assistant.e suggérera la note au professeur/à la professeure. La note finale sera attribuée par le professeur/ la professeure.

Notes importantes

- ***No sound editing in your recordings! No cutting and pasting!***
- Les dates des tests et des quiz seront confirmées en classe à l'avance. **Aucune soumission tardive des quiz et des tests oraux et écrits ne sera acceptée sauf pour une raison médicale confirmée par un document officiel.**
- **Exercices de prononciation** disponibles au laboratoire de langues (ML 109) et sur le site du cours: Ces exercices permettront à l'étudiant d'améliorer sa **perception** et sa **production** des **sons** et de la **prosodie** (accentuation, rythme et intonation) du français. Une utilisation active des ressources du laboratoire permettra à l'étudiant de mettre en place de bonnes habitudes articulatoires. C'est pourquoi l'utilisation de ces enregistrements **au laboratoire et à la maison** est indispensable.

Plan du cours

Semaine	Dates	Thème	Manuel	Évaluations
1	Les 8, 10 janvier	Présentation du cours Accents authentiques Organes de la parole Les symboles phonétiques et la transcription phonétique	Learn Ch. 1	Enregistrements : sondage et texte en anglais le 10 janvier
2	Les 15, 17 janvier	Rythme et intonation Intonation des types différents de phrase Syllabe L'enchaînement	Ch. 1, 2	Quiz 1 : le 17 janvier
3	Les 22, 24 janvier	L'enchaînement et la liaison Différents types de liaison Vers les voyelles	Ch. 2	
4	Les 29, 31 janvier	Les voyelles orales : description et difficultés Règles de prononciation et de transcription des voyelles orales antérieures écartées	Ch. 3	Quiz 2: le 31 janvier
5	Les 5, 7 février	Règles de prononciation et de transcription des voyelles orales antérieures arrondies	Ch. 3	
6	Les 12, 14 février	Voyelles orales postérieures	Ch. 3	Test oral 1 : le 12 février Test écrit 1 : le 28 février
Semaine de lecture				
7	Les 26, 28 février	Voyelles nasales	Ch. 4	

Semaine	Dates	Thème	Manuel	Évaluations
8	Les 5, 7 mars	Le « e » muet : transcription, chute et maintien Semi-voyelles	Ch. 5 Ch. 6	Quiz 3 : le 7 mars
9	Les 12, 14 mars	Consonnes : classification Sonorisation et assourdissement	Ch. 7	
10	Les 19, 21 mars	Consonnes occlusives et fricatives	Ch. 7	Quiz 4 : le 21 mars
11	Les 26, 28 mars	Consonnes nasales et liquides	Ch. 7	Test oral 2 : le 28 mars
12	Les 2, 4 avril	Révision		Posttest : le 2 avril Test écrit 2 : le 4 avril

Examen oral : se tiendra les 8-9 avril. Il a la forme d'une rencontre individuelle avec la professeure et dure environ 20 minutes. L'examen oral se déroule à la fin du trimestre dans le bureau ML337. Les dates et les créneaux de 20 minutes seront affichés à l'avance, et les étudiants pourront réserver le jour et l'heure qui leur conviennent.

Dates importantes :

Début des cours:	le 7 janvier
Texte en anglais :	le 10 janvier
Enregistrement sondage (prétest):	le 10 janvier
Quiz #1 :	le 17 janvier
Dernier jour pour s'inscrire aux cours :	le 20 janvier
Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité :	le 25 janvier
L'horaire des examens sera affiché en ligne:	le 30 janvier
Quiz #2 :	le 31 janvier
Test oral #1 :	le 12 février
Test écrit #1 :	le 14 février
Quiz #3 :	le 7 mars
Quiz #4 :	le 21 mars
Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD :	le 22 mars
Test oral #2 :	le 28 mars
Posttest :	le 2 avril
Test écrit #2 :	le 4 avril
Fin des cours:	le 5 avril
Examen oral :	les 8-9 avril
Début des examens:	le 10 avril
Fin des examens:	le 27 avril

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property

owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent)

Academic Integrity

Academic Integrity: In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4.

Appeals: A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Read [Policy 72 - Student Appeals](#).

Other sources of information for students:

[Academic Integrity website \(Arts\)](#)

[Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

Accommodation for Students with Disabilities

Note for Students with Disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.